



BUDGET	Vote		
	Pour	Contre	Abstention
Commune	13		
Village Vacances	13		
Assainissement	13		
Transport scolaire	13		
Insectarium	13		
Lotissement des Chevrons	13		

~ ~ ~ ~ ~

**BIBLIOTHEQUE : CONVENTION DE PARTENARIAT**  
**LIZIO/ SAINT GUYOMARD / SERENT**

Suite à la lecture par Mme BOURY MONNERAYE du projet de convention entre les communes de Lizio, Saint Guyomard et Sérent au sujet de leur bibliothèque respective, le conseil municipal émet un avis favorable à la mise en place de ce partenariat entre les trois communes.

Cette convention a pour objectif de préciser les axes de partenariat à mettre en œuvre ou à développer entre les bibliothèques de Lizio, Saint Guyomard et Sérent pour :

- favoriser l'accès des citoyens à la lecture, au savoir, à l'information et à la culture,
- améliorer et développer l'offre de services des bibliothèques sur leur territoire,
- faciliter la réalisation d'actions culturelles, d'animations et de projets en commun.

~ ~ ~ ~ ~

**DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'ASSOCIATION**  
**DES ECOLES CATHOLIQUES DU RESEAU – JOSSELIN**

M. Le Maire a porté à la connaissance de l'assemblée la demande de subvention présentée par l'association des écoles catholiques du réseau à Josselin. Dans le cadre du partenariat avec l'association Forum, les élèves du réseau (Lanouée, Les Forges, Josselin, Guégon, Saint Servant Sur Oust, Guillac, Cruguel, Lizio, Héliéan et La Croix Héliéan) présentent un spectacle tous les 4 ans. Cette année, celui-ci aura lieu du 2 au 7 avril 2020 au centre culturel de Josselin. Ce projet rassemble environ 800 élèves. Il a pour finalité la découverte du milieu de l'Opéra, la mise en scène et une représentation de chants lyriques.

M. Le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 100,00 euros à l'association. Après délibération et vote à main levée (5 voix pour, 2 abstentions et 7 voix contre), le conseil municipal décide de ne pas accorder de subvention à l'association des écoles catholiques du réseau à Josselin.

~ ~ ~ ~ ~

## ASSAINISSEMENT : DESIGNATION D'UN BUREAU D'ETUDE POUR ASSISTANCE à MAITRISE D'OUVRAGE (A.M.O.)

Le conseil municipal est informé que le contrat pour délégation par affermage du service public d'assainissement collectif arrive à échéance le 31 décembre 2020. Dans le cadre du renouvellement, il convient de désigner un bureau d'étude pour Assistance au Maître d'Ouvrage.

Après discussion et délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre d'AQUILEX pour un montant de 4.550,00 euros hors taxes.

Selon l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Locales, suite à la désignation d'un cabinet d'étude, il sera nécessaire de créer une commission de délégation du service public. Cette commission est composée d'un Président, de trois titulaires et de trois suppléants. Il s'agit d'un scrutin de liste à bulletin secret.

~ ~ ~ ~ ~

### QUESTIONS DIVERSES

- **Sentier nature** : Le sentier nature sera prolongé. Des photos seront installées à l'arrière de la mairie. La deuxième partie de ce projet sera finalisée pour la Fête de l'Automne organisée par l'Association «Lizio des 4 Saisons». Un budget de 1.500,00 euros est attribué à ce projet.
- **Compte Epargne Temps** : Un dossier sera déposé auprès du Centre de Gestion du Morbihan afin de permettre la mise en place du compte épargne temps pour les agents communaux. Ce compte sera alimenté par des jours de congés annuels et des jours de récupération de temps de travail supplémentaire dans la limite prévue par la loi.
- Après un vote à main levée, par 12 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal décide d'entreprendre des travaux d'isolation au niveau de la cantine scolaire. Le devis de l'entreprise E. COYAC est approuvé pour un montant de 2.052,00 euros TTC.
- L'assemblée valide également les devis de l'entreprise Alain MACÉ pour le remplacement des paliers de la cloche 3 et le remplacement du moteur de tintement de la cloche 2 au niveau de l'église «Notre Dame du Lys».

~ ~ ~ ~ ~  
~ ~ ~ ~ ~  
~ ~ ~  
~